Amplifier le rapport de force pour gagner!

Le monde éducatif connaît actuellement une mobilisation d'une ampleur particulièrement importante. Depuis le 19 mars, les personnels, en particulier du premier degré, sont très fortement mobilisés contre le projet de loi Blanguer. Des Assemblées générales réunissant iusqu'à plusieurs centaines de personnels ont voté des mouvements de grève reconductible. Les parents d'élèves sont mobilisés avec des actions et initiatives organisées dans différentes régions. Dans le second degré, les réformes des lycées, du bac et Parcoursup suscitent toujours autant de mécontentement, et les initiatives de mobilisation sont très fortes. Le ministère s'acharne à réprimer les mobilisations par les menaces, intimidations et sanctions contre les personnels. Le climat social, avec les gilets jaunes, est explosif et met le gouvernement en difficulté. C'est le moment d'amplifier la mobilisation pour gagner sur nos revendications. La grève du 9 mai a été une réussite, et des AG appellent à la reconduire. Dans le cadre des calendriers de mobilisation décidés par les personnels, la manifestation nationale du 18 mai doit être une réussite, et constituer un point d'appui d'ampleur pour toutes les mobilisations qui auront lieu d'ici là, et ensuite.



Le projet de loi Blanquer est significatif du projet d'école du ministère : à la fois libéral et réactionnaire. Libéral parce qu'il organise le démantèlement du service public d'éducation, par les cadeaux faits au privé (article 3) ou par la précarisation organisée des missions d'enseignement (article 14). Réactionnaire par la volonté de museler la liberté de parole des enseignant-e-s (article 1), par la mise au pas de la formation des futur-e-s professeur-e-s (article 10) ou par l'obligation d'afficher le drapeau tricolore dans les salles de classe. Les modifications apportées par le débat parlementaire au Sénat sont clairement insuffisantes, et introduisent même des amendements inquiétants : financement accru du secteur privé, statut de directeur-rice d'école supérieur-e hiérarchique, avis des chef-fe-s d'établissement sur les mutations... La mise à l'écart par le Sénat de l'amendement introduisant les Établissements publics des savoirs fondamentaux montre que la mobilisation est à même de faire reculer le pouvoir. Mais ne nous y trompons pas : pour SUD éducation, c'est le retrait pur et





MOBILISONS-NOUS!







Manifestons massivement à Paris le 18 mai ! En grève, en reconduction suivant les dates décidées par les AG !

CONTRE LA PRÉCARITÉ

La loi Blanquer s'inscrit dans la continuité des réformes de casse du statut de la fonction publique, notamment par le recrutement de personnels précaires contractuels au lieu de fonctionnaires. C'est le cas notamment pour les AESH, qui seront amené-e-s à subir les temps partiels imposés, les CDD à répétition, et l'obligation pour compléter leur rémunération d'avoir la collectivité territoriale pour second employeur. Des journées de mobilisation sont d'ores et déjà prévues : le 15 mai rassemblement devant les rectorats et les DSDEN, le 23 mai une journée de grève et de manifestation. Combattons les réformes de casse du statut, luttons pour la titularisation de toutes et tous les précaires !

L'CONTRE LES RÉFORMES L'DES LYCÉES ET DU BAC

Avant même la loi Blanquer, le ministère organisait le tri social généralisé. Parcoursup, c'est la sélection à l'université. La réforme du baccalauréat, c'est l'instauration de bacs maison qui n'auront pas la même valeur en fonction du lycée ou du territoire dans lequel il aura été obtenu. La réforme de la voie professionnelle, c'est la casse du lycée professionnel. La réforme du lycée général et technologique, c'est l'instauration d'un lycée à la carte, qui met en concurrence les lycées, les filières et les élèves. Combattons les contre-réformes Blanquer!

NOS REVENDICATIONS

- > le retrait du projet de loi Blanquer
- > le retrait du projet de loi transformation de la fonction publique
- > l'abrogation des contre-réformes des lycées, du baccalauréat, de Parcoursup
- > l'abandon du projet de réforme des retraites
- > une augmentation des salaires pour aller vers l'égalité salariale
- ⇒ une baisse du nombre d'élèves par classe : 20 élèves maximum par classe, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA
- > la mise en place de pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices
- > une école égalitaire et émancipatrice

L'abrogation de la loi Blanquer est au cœur des revendications des personnels mobilisés. Mais il s'agit de ne pas oublier la réforme des lycées, du bac et parcoursup, contre lesquelles sont mobilisés les personnels depuis cet hiver. Il s'agit également d'obtenir le retrait du projet de loi transformation de la fonction publique. Pour SUD éducation, une chose est claire : c'est aux grévistes de décider de leur calendrier de mobilisation, et SUD éducation les soutiendra dans les choix qui seront effectués. Dans ce cadre, la grève des examens peut être un point d'appui majeur pour construire le rapport de force.

Contre la loi Blanquer, contre la loi transformation de la fonction publique, contre les réformes Blanquer, SUD éducation appelle à :

- 🖈 manifester en masse à Paris le 18 mai ;
- ⇒ se mettre en grève reconductible à partir des dates d'ores et déjà décidées par les AG de personnels ;
 - ⇒ participer aux actions et manifestations décidées en AG;
- - mettre en débat dès à présent la grève des examens